

## Le baccalauréat : du discours aux actes ?

Au plus fort de la tempête, au moment de l'affaire de la fraude dans l'épreuve de mathématiques du bac S, le ministre a annoncé l'ouverture d'une réflexion sur le bac en 2011/2012. Osera-t-il s'attaquer au monument national, en pleine campagne pour l'élection présidentielle ? On peut en douter ! Les premières annonces (charte déontologique, utilisation des calculatrices mieux encadrée...) ne semblent pas à la hauteur des problèmes à résoudre. On annonce pour novembre un rapport de plus, dont le ministre soulignera tout l'intérêt... pour 2013, probablement !

Quoi qu'il en soit, pour nous, le sujet n'est pas tabou et nous avons fait des propositions concrètes.

Le SE-Unsa est favorable à un nombre réduit d'épreuves terminales nationales à forte valeur symbolique. Ces épreuves terminales présentent 3 avantages : obligation d'un apprentissage à long terme pour les élèves, établissement d'une référence commune à tous les enseignants, garantie du caractère national du bac.

Pour autant, la forme générale de l'examen doit évoluer. Le bac est déjà divers (écrits, oraux, TPE<sup>(1)</sup>, CCF<sup>(2)</sup> en EPS, épreuve sur dossier en enseignement technologique ) mais la prédominance des épreuves terminales écrites ne valorise qu'un seul type de compétences.

L'enseignement supérieur développe de plus en plus des parcours professionnalisants et attend autant des compétences que des connaissances. Le bac doit être pensé en cohérence avec ces évolutions. Il doit valider les compétences d'apprentissage des élèves : compétences méthodologiques, capacités d'auto-évaluation, capacités à utiliser ses compétences et connaissances pour réaliser des projets individuels et collectifs. Ces compétences ne peuvent s'évaluer dans des épreuves écrites terminales. Il faut donc intégrer des modalités d'évaluation variées, en adéquation avec les compétences que l'on veut mesurer.

De plus, le développement de l'éducation et la formation tout au long de la vie doivent nous inciter à ne plus raisonner en « tout ou rien ». Les élèves doivent pouvoir valider des modules au fur et à mesure de leur formation et les capitaliser.

(1) Travaux personnels encadrés

(2) Contrôle en cours de formation